

Paris, le 8 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

annonces du Premier Ministre Lecornu : des actes forts attendus par la CGB

Le 4 janvier dernier, Sébastien Lecornu, Premier ministre, a adressé une lettre ouverte aux agriculteurs de France, dans laquelle il affirme « notre boussole est désormais assumée : mettre fin aux deux poids deux mesures. »

Dans la foulée a été annoncée la publication d'un arrêté suspendant les importations en provenance de pays tiers de fruits et légumes contenant des résidus de substances interdites en Europe. Cela est très insuffisant : le sucre et l'éthanol sont produits dans de nombreux pays à partir de canne à sucre cultivée avec de nombreuses molécules interdites en UE. Pourtant, aucun résidu de ces substances ne peut y être détecté lorsque ces produits (saccharose ou éthanol) sont purs. Il faut aller plus loin et instaurer une véritable réciprocité des normes, garantissant que les produits importés soient issus de cultures répondant aux standards environnementaux européens.

La CGB rappelle également que depuis 2023 les betteraviers français subissent une distorsion de concurrence avec leurs voisins européens en matière de lutte contre les pucerons et la jaunisse : l'acétamipride et la flupyradifurone, molécules autorisées par la réglementation européenne, sont utilisées dans la quasi-totalité des pays européens producteurs de betteraves sucrières.

Les betteraviers de France en sont privés en raison d'une interdiction franco-française qui les pénalise. La proposition de loi Duplomb Menonville portait notamment la suppression de cette distorsion préjudiciable à notre agriculture. Elle a été adoptée à une large majorité par les parlementaires français, avant que le Conseil constitutionnel ne censure en août 2025 cette disposition, non pas sur le fond mais « faute d'encadrement insuffisant ».

Le Premier ministre et le Gouvernement doivent donc prendre leurs responsabilités et déposer un projet de loi spécifique ou intégrer à une loi d'exception agricole les dispositions permettant aux filières concernées d'utiliser ces molécules, pour sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent, comme l'a documenté l'INRAE dans un rapport remis à la ministre de l'Agriculture en novembre 2025.

Franck Sander, président la CGB a déclaré : « *l'agriculture française et les productions végétales en particulier traversent une crise sévère et profonde. Qu'attend le Gouvernement pour changer de cap et apporter des réponses précises à la hauteur des enjeux, qu'il s'agisse de moyens de production ou de gestion des marchés ?* De même, nous appelons à arrêter l'imposition de toute nouvelle contrainte réglementaire sur les phytosanitaires, l'eau et la directive nitrates. »